



École FACE School

3449, rue University  
Montréal (Québec) H3A 2A8  
Téléphone : 514 - 350-8899  
Télécopieur : 514 - 350-2612  
<http://face.csdm.qc.ca>

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE  
MERCREDI 15 AVRIL 2015**

---

Étaient présents:

Directrice : Ginette Plante

Enseignants : Marie-Ève Arseneau  
Catherine Grégoire  
Robin Lavoie  
Julie St-Pierre

Parents : Sheena Bassani  
Myriam Bouroche  
Eamon Egan  
Josée Gagnier, présidente du CÉ  
Debbie Mankovitz  
Sylvie Morel

Public : Catherine Vidal, parent  
Andrew Edwards, parent

Représentante de l'OPP : Geneviève Dodin

Représentant de la communauté : Alain Contant

Représentants des élèves : Albert Christian Ghitescu  
Marine Johnson

Représentante du service de garde : Lise Leblanc

Responsable de la vie étudiante : Jacques Archambault

---



**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Le point 5 sur la consultation et la modification de l'horaire de l'école est déplacé au point 2, dans la période réservée au public.

Proposé par J. St-Pierre. Appuyé par L. Leblanc.

**2. Période réservée au public : consultation et modification de l'horaire.**

Les parents présents rappellent les résultats du sondage de l'OPP : plus de la moitié des répondants (67%) désirent un changement de l'horaire avec un début des cours retardé d'une vingtaine de minutes. G. Plante rappelle que l'horaire actuel dépend de l'horaire des bus scolaires. Deux autres écoles sont desservies par les mêmes autobus et un changement d'horaire à FACE obligerait un changement dans ces deux écoles, ce que personne ne souhaite leur demander. À ce point-ci, il serait pertinent d'attendre les résultats des coupures faites par la CSDM et de voir si le transport est coupé. G. Plante indique aussi qu'elle a informé le corps enseignant des résultats du sondage.

**3. Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 11 mars 2015.**

Des corrections sont faites par G. Dodin à la page 2. La dernière phrase du point 2 devrait être rédigée comme suit : Un comité composé de professeurs pourra se pencher sur la faisabilité de ce changement, comité qui pourra éventuellement être élargi aux représentants de parents.

Adopté par M. Bouroche. Appuyé par J. Gagnier.

**4. Coupures budgétaires et modifications au plan d'effectif.**

G. Plante rappelle le déficit de 100 millions de dollars à la CSDM (le mot "déficit" étant employé par la CSDM pour "dettes"). La CSDM a annoncé des coupures de l'ordre de 35 millions de dollars avec une réponse exigée des directeurs d'école en 24 heures. Pour FACE, il s'agit d'une coupure en salaires de 90 000\$ pour l'année 2015-2016; G. Plante indique que la coupure est l'équivalent de trois jours de secrétariat, une journée de la psychologue et trois jours de la conseillère pédagogique qui passe de cinq jours à deux.

Dans un proche avenir, d'autres coupures en arts plastiques, en musique ou en art dramatique sont à prévoir. De fait, la CSDM envisageait récemment la coupure de postes d'enseignants dès l'automne 2015; cette réflexion sur cette coupure a été reportée ultérieurement finalement (postes non basés sur le nombre d'étudiants mais sur la vocation particulière de l'école).

R. Lavoie indique que le syndicat des enseignants va déposer un grief car l'école n'a pas laissé de temps aux enseignants pour donner leur opinion quant à la coupure de 90 000\$, comme l'exige la LIP. G. Plante ajoute que la réponse exigée en 24 h par la CSDM ne rentre pas non plus dans les règlements de la LIP; elle n'avait pas d'autre choix que de s'exécuter.

E. Egan rappelle que c'est le devoir du CE d'adopter le budget mais que sous de telles pressions de la CSDM, le CE ne peut soutenir de telles coupures ni soutenir de telles décisions.

**5. Consultation et modification de l'horaire.**

Voir point 2 ci-dessus.



## 6. Reconnaissance du statut particulier.

G. Plante a enfin reçu une lettre du MELS reconnaissant le statut particulier de FACE pour le primaire; la lettre pour la reconnaissance au niveau secondaire devrait suivre.

Elle note que c'est la première fois qu'une telle lettre exige de l'école de favoriser l'intégration des EHDAA. S. Bazani propose qu'un programme parascolaire intégrant/soutenant les EHDAA pourrait aider les enseignants à remplir une telle obligation. Mais G. Plante indique que le MELS exige un bilan des efforts d'intégration des EHDAA pendant les heures scolaires.

## 7. Règles internes du CÉ à élaborer.

G. Plante souhaite qu'un document portant sur la régie interne du CE soit développé. Il décrirait « le comment » doit se dérouler les rencontres (par exemple : la présence, la durée des rencontres, la solidarité des membres à défendre une décision une fois que celle-ci est prise par le CE, etc.). Ce document ne couvrirait pas le contenu des rencontres car cela est bien encadré par la loi de l'instruction publique. M. Bouroche se porte volontaire pour le rédiger.

## 8. Rapports des élèves

- Trois murales sont en cours de réalisation au Bistrot.
- Le projet de magasin de fournitures scolaires suit son cours.
- Le comité des élèves souhaiterait qu'une horloge numérique soit installée à l'entrée de l'école.
- FACE pourrait se doter d'une chaîne YouTube pour mettre en ligne les différents projets des élèves, tel que le Fashion Show. La question de l'autorisation des parents quant à l'apparition de leurs enfants en ligne se pose alors. Il est proposé d'ajouter la mention "chaîne YouTube FACE" sur le formulaire d'autorisation que signent les parents en début d'année.
- Le projet Humans of FACE est reporté à l'année 2015-2016.
- Les élèves de secondaires 3 à 5 ont pris part aux manifestations contre l'austérité. G. Plante félicite le comité des élèves d'avoir encadré ce projet de manière diplomate et respectueuse.

## 9. Rapports

9.1 S. Bassani indique que la Fondation va travailler à développer des règlements qui décriront entre autre la différence entre le compte général et les comptes par projet et l'allocation des fonds qui peut y être faite. Elle rappelle que le compte général comprend les dons de moins de 20\$, sans reçus, ainsi que les recettes de la vente des DVD de Noël. Elle indique que très peu de demande des enseignants sont reçues pour l'utilisation des fonds dans le compte général; elle va faire suivre son intervention d'un courriel à G. Plante pour que celle-ci le diffuse auprès des enseignants.

Elle rappelle aussi que la Fondation est toujours à la recherche d'un trésorier.

9.2 D. Mankovitz indique qu'il y a actuellement une consultation au sein du Comité de parents pour la redistribution financière au sein des écoles de la CSDM.

9.3 E. Egan remet son rapport à la prochaine réunion.

9.4 G. Dodin indique que l'OPP :

- A mis de nouveaux outils de communication en place;
- A préparé une lettre d'information aux parents quant au poids des sacs scolaires;
- Tient sa vente de garage le 23 mai.



- 9.5 J. St-Pierre indique que le voyage en Espagne s'est bien déroulé  
C. Grégoire rappelle l'exposition du projet de FACE dans un contexte multiculturel au Musée des beaux-arts, et ce jusqu'au 26 avril.  
J. Archambault recherche des idées pour les levées de fonds pour les nombreux voyages des étudiants (Espagne, NY, Boston, etc.).
- 9.6 L. Leblanc indique qu'elle travaille à la planification de la semaine de fête du service de garde du 11 au 15 mai.

#### **10. Varia**

G. Plante indique que McGill va payer pour les réparations de la clôture de la Forêt enchantée brisée par des glaçons géants tombés de leur toit.  
Elle indique que les deux feux récents (début mars et début avril) ont été la cause des ouvriers. Ils ont été rapidement éteints par des extincteurs qui sont vérifiés chaque année. Ceux utilisés ont été remplis.

#### **11. Levée de l'assemblée à 20 h 30.**

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le **13 mai 2015** à **18 h 30**.

M. Bouroche, secrétaire d'assemblée  
29-04-2015